Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 12

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8. Dessin.

Une heure par semaine. Tenue d'un cahier.

9. Chant.

Les chants mis à l'étude. Théorie d'après le recueil du Valais. Exercices de solfège: nos 20, 21, 22, 26, 27, 28, 32, 33, 34, de la quatrième édition.

Les psaumes Confitebor et Beatus vir, 2me et 3me tons.

10. Enseignement antialcoolique.

Etude particulière des chap. des 3 livres de lecture indiqués en conférence.

11. Gymnastique.

Exercice d'ordre: IIme degré, de 40 à 51.

Exercices libres: IIme degré, programme A et B, de 86 à 99.

Exercice de cannes : Exercices préliminaires, programme B, de 121 à 127.

Ecoles inférieures et moyennes: tous les exercices préliminaires, soit le ler degré, programme A. B et C.

12. Récitation.

Quelques morceaux, au choix du maître, dans chaque cours. Une liste des morceaux appris et répétés sera faite pour le jour de la visite.

L'Inspecteur scolaire du VIIme arrondissement : H. Currat.

CORRESPONDANCE

--+----

Conférence générale du corps enseignant gruérien, le 6 mai 1903.

(Suite et fin.)

5º Observations au sujet des derniers examens officiels.

Dans chaque salle de classe doivent être affichés: lo l'ordre du jour; 20 le programme annuel; 30 l'extrait disciplinaire du règlement local; 40 le prix des fournitures du matériel scolaire.

Il existe à Lessoc un nouveau pupitre avec siège mobile pour chaque élève. Ne pas permettre de construire de nouveaux bancs sans consulter ce modèle qui est très pratique.

Organisation des cours. — Les cours inférieurs marchent mieux que les autres. En voici la cause : c'est qu'on ne fait de l'intuition qu'à ce cours. Au cours moyen, l'enseignement est trop abstrait. C'est précisément là que les élèves perdent le goût de l'étude.

Nous n'avons pas du tout la notion du niveau de ce cours, ajoute encore M. le Président. Dès que les élèves sont entrés au cours supérieur, ils s'imaginent avoir droit aux congés et autres faveurs.

A partir de cette année, nous ferons un examen spécial pour les élèves qui doivent être promus au cours supérieur. Rappelons-nous que le cours moyen est le pivot d'une école; si ce cours ne marche pas, la classe est nécessairement faible.

Les maîtres doivent également se souvenir que la conférence inspectorale a décidé que chaque demande d'émancipation avant l'âge légal doit être accompagnée d'un préavis motivé des parents

et signée de la Commission. Le préavis est individuel.

Registres. — Le cahier de notes exigé l'année dernière est tenu par la plupart des maîtres. Le registre de la progression doit être à jour pour n'importe quelle date. Le registre matricule sera prêt à la fin de mai.

Histoire sainte. — Cette branche est bien enseignée. Les résultats obtenus sont excellents.

Lecture. — Il faut se rappeler que le but est l'acquisition des idées. Le compte rendu est trop mnémonique.

Elocution. — Les cours inférieurs arrivent à de bons résultats

à cause de l'intuition qui forme le langage.

L'usage du patois doit être interdit dans les récréations. Le texte des chants à étudier sera donné comme récitation.

Grammaire et orthographe. — Les cahiers de méthode ne sont pas ce qu'ils devraient être. Ce cahier est destiné à recevoir tous les exercices de langue de tous les cours. Par l'examen de ce cahier, on se rend compte de la méthode du maître. L'entête en est le suivant : Ecole de... Cours ou classe... Cahier de méthode, etc...

Commencé le... Fini le...

Les exercices du syllabaire y figureront comme ceux des autres livres de lecture.

Cours moyen: Titres des exercices. Etude du nom (par exemple)

chap... No 1 de l'Appendice.

Je vous rappelle, nous dit M. l'Inspecteur, qu'il faut éviter les dictées, c'est plutôt un moyen de contrôle. Le minimum des exercices écrits du cours moyen sera 90 exercices de grammaire et d'orthographe et 60 exercices de rélaction. Il faut donner les som

maires pour chaque composition.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Demierre pour expliquer aux maîtres la nouvelle méthode de grammaire. Cette méthode n'a pas besoin de réclame L'ancienne manière d'enseigner la grammaire n'était pas une méthode. La nouvelle méthode a l'avantage de faire travailler maîtres et élèves. L'élève sent lui-même qu'il n'a pas un rôle passif et éprouve un réel plaisir lorsqu'il a surmonté une difficulté ou trouvé lui même un exemple bien choisi.

Cette méthode développe donc chez l'enfant cet esprit d'initiative

qui manque à nos populations.

M Demierre continue: • Quand je vois des hommes comme M. Horner, père de la pédagogie, M. l'inspecteur Oberson consacrer tout leur temps et leur talent à étudier avec ardeur cette nouvelle méthode, je ne puis croire qu'ils se trompent. Du reste, plus j'étudie plus je suis convaincu qu'ils ont raison. Au lieu de critiquer cette manière d'enseigner sans la connaître, étudions-la sérieusement. » M. le professeur termine par une parole restée célèbre : • Le Mont-Blanc est une taupinière, mais il n'appartient pas au Salève de le lui dire. Nous autres, les Salèves, restons donc à notre place. »

M. Demierre est remercié de ses aimables paroles par M. le

Président.

Ecriture. — Elle baisse dans certaines classes.

Calcul mental. — Le procédé de décomposition n'est pas assez employé. Tout le mérite de cette branche repose pourtant sur les procédés abréviatifs. Les cours supérieurs ne possèdent pas une notion suffisante du rapport des nombres.

Calcul écrit. — Il ne faut pas oublier les récapitulations fréquentes, autrement les élèves se confinent dans un seul genre de problèmes. Faisons chercher les données des problèmes par les

élèves.

Branches civiques. — Le système de catographie au tableau noir est très recommandable. Apprenons aux enfants à savoir se servir de la carte sur le terrain.

Sciences naturelles. — Cet enseignement peut être puisé dans les 3 degrés de livres de lecture. Il fait connaître Dieu. Pour cela, servons-nous de ce que nous voyons chaque jour, employons l'intuition et nos leçons plairont et profiteront.

Dessin. — Les dessins examinés étaient en général bien et dans

quelques écoles très bien.

Chant. — Cette branche est mal enseignée. Le solfège fait défaut.

6º Divers.

Conclusions du rapport de gymnastique de M. Sterroz.

1º Il faut commercer les exercices libres en hiver dans les salles de classe;

2º Veiller à la répartition des exercices;

3º Etablir des examens par cercles régionaux comme cela se pratique dans le Vme arrondissement;

4º Chaque section doit au moins posséder les engins indispensables

pour le saut;

5º Il faut se proposer un but dans chaque leçon.

Etablissement d'un herbier.

M. Jaquet, instituteur à Châtel-Crésuz, nous donne lecture d'un excellent travail. Nous espérons qu'il sera publié dans le *Bulletin* afin que tous les maîtres puissent en profiter.

Enseignement atial coolique.

M. le préfet de la Veveyse prend la parole pour engager le corps enseignant de la Gruyère à introduire l'enseignement antialcoolique à l'école primaire. Après avoir montré les ravages causés par la boisson, M. le Préfet fait connaître à l'assemblée les conclusions d'un rapport fait pour la réunion de Guin. A quoi bon rappeler ici toutes les funestes conséquences de l'ivrognerie! On ne les connaît que trop hélas! Cherchons donc le remède, c'est-à-dire le rôle de l'instituteur dans cet enseignement. Deux moyens sont indiqués :

1º Introduire l'enseignement antialcoolique dans chaque branche, c'est-à-dire profiter de toutes les occasions pour mettre les élèves en

garde contre l'abus des boissons alcooliques;

2º Inscrire à l'ordre du jour une heure par semaine affectée à cet

enseignement.

La première de ces conclusions nous semble de beaucoup la meilleure.

Congés d'alpage.

M. Pasquier, instituteur à Gruyères, a l'ingrate mission de parler des congés d'alpage. Il nous dit d'abord que, lorsque Dieu créa les

montagnes, Il créa aussi les garçons de chalet. Donc il est très

difficile de lutter contre cet abus de congés d'alpage.

Afin d'abréger, je ne cite que la dernière conclusion de M. Pasquier : il faut travailler à convaincre les montagnards qu'ils ont avantage à prendre comme garçons de chalet des jeunes gens robustes, émancipés des écoles, qui feront naturellement beaucoup plus d'ouvrage.

Expédition trimestrielle des livrets scolaires.

Les livrets scolaires doivent être envoyés sous pli fermé aux

parents.

En cas de changement de domicile, le maître indiquera sur une feuille accompagnant le livret : le nom de l'élève, le nom de la localité de départ, le lieu du nouveau domicile, les absences, les maladies du trimestre commencé et au besoin les notes pour chaque branche (facultatif).

Cours préparatoires.

Les examens des recrutables auront lieu cette année au mois de juillet. C'est très regrettable, mais nous n'y pouvons rien. Faisons marcher ces cours militairement, veillons à ce que la fréquentation soit régulière. N'oublions pas le rapport l'avant-veille de l'examen.

Dictée d'automne.

Entête de la dictée : Nom de la localité. Classe .. Cours... Rang de l'élève...

Dictée du...

Nom de l'élève...

Orphelinat Marini.

La collecte faite cette année a produit 3 fr. 41 cent. de moins que celle de l'année passée. Dans les cours de perfectionnement, il y a eu

une légère augmentation.

M. l'Inspecteur recommande une nouvelle quête et prie chaque maître de l'annoncer au cours de perfectionnement. Le produit des collectes sera perçu à la conférence régionale de décembre. Chaque secrétaire en dressera le bordereau.

Nomination du rapporteur de district.

Sur la proposition de M. le Président, M. Grandjean, instituteur à Pont-en-Ogoz, est nommé rapporteur de district.

7º Autres avis.

— Au sujet de la composition, M. l'Inspecteur recommande aux maîtres de faire le plan du travail, parce que souvent les élèves perdent de vue le sujet. Puiser les sujets dans la partie se rapportant aux sciences naturelles. C'est un excellent moyen de s'assurer que les notions enseignées ont été comprises.

— Les maîtres sont priés d'exiger que les exercices mal faits soient reproduits dans le cahier de langue maternelle après la classe ou

à domicile.

Chaque maître est invité, cas échéant, de noter pendant le courant de l'année les questions importantes qui pourraient faire l'objet des tractanda des conférences générales et de les envoyer à M. l'Inspecteur, vers la fin de mars.

Il est 1 h., M. le président adresse de chaleureux remerciements

aux Messieurs qui ont bien voulu honorer notre réunion par leur présence et la séance est levée. Chacun se rend à la Maison-de-Ville où nous attend un banquet des plus gais et des mieux servis. Ont pris la parole: M. le préfet Oberson, M. le Dr Alex, M. Oberson, inspecteur. M. Ody, préfet de la Gruyère, ayant été empêché d'assister à notre conférence, nous exprime ses regrets et nous offre des vins d'honneur. Merci à tous ces généreux amis!

Morlon, le 23 mai 1903.

Le secrétaire : Jules BARBEY.

Chronique scolaire

France. — Un voyage d'études et d'agrément des membres de l'enseignement primaire français aura lieu en Suisse en septembre. De hautes personnalités du monde pédagogique, MM. Buisson, Compayré, Levasseur, Foncin, etc. ont adhéré au voyage en Suisse à la tête d'une organisation dans laquelle figurent des membres de l'Université à tous les degrés ainsi que des représentants, parmi les plus autorisés, des œuvres d'éducation sociale.

On s'attend aussi à une nombreuse participation des instituteurs. Il en viendra de tous les points de la France.

Le but pédagogique du voyage est la visite aux écoles professionnelles, industrielles, ménagères, normales de notre pays. Le programme comprend des conférences sur la contrée, les mœurs, l'organisation, la civilisation, la pédagogie de la Suisse; il prévoit l'institution d'un Comité international d'études pédagogiques pour établir des relations au sujet des méthodes et des recherches professionnelles entre les instituteurs de toute l'Europe.

Les participants partiront de Paris le 5 septembre et entreront en Suisse par Genève pour visiter successivement Montreux, Lausanne, l'Institut Pestalozzi à Yverdon, Berne, où sera donnée une conférence sur l'histoire de la Suisse, Thoune, la petite Scheidegg, Grindelwald et retour par Neuchâtel.

Confédération. — Le Conseil fédéral a publié sous date du ler mai un décret relatif au recrutement. Le recrutement ne doit pour commencer avant le ler août et doit être terminé au 31 octobre. Il y a exception pour le Tessin. Il est expressément recommandé aux autorités cantonales de prendre les mesures nécessaires pour que les recrutables se présentent aux examens dans de bonnes conditons (accompagner les jeunes gens jusqu'au lieu de recrutement, veiller à ce qu'ils ne fassent pas d'excès dans la boisson la veille et le matin du jour du recrutement, et leur préparer un déjeuner chaud).

Les muets et les aveugles aussi que les recrues qui ont